



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

PROCÈS-VERBAL N° 19

REUNION DU 17/03/2026

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : Bruno Courthial , Marie Noelle FLANDIN ,

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

Les décisions et sanctions du procès- verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DOSSIER n° 54

Match n°54500032, US Montmeyran 1 / Et.S. Malissardoise 2, U15 D4 poule B du 01/02/2026

Réserve d'avant match posée par le dirigeant responsable du club de l'US Montmeyran 1 portant sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club Et.S. Malissardoise 2, pour le motif suivant : des joueurs du club de Et.S. Malissardoise 2 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Considérant que la commission a pris connaissance de la confirmation de la réserve d'avant match par courrier électronique le 01/02/2026 pour la dire recevable.

Considérant que la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe de ET.S. Malisardoise 1 l'opposant à l'équipe de Alixan FC 1, U15 brassage du 14/12/2025, il ressort que 7 joueurs ont participé à la rencontre de référence :

- MATHIAS Théodore licence n° 960326800
- BOUTROS Jolicence n° 9604220606
- PHILIBERT Clément licence n° 9603569457
- ISEMANN Ylan licence n° 9602665057
- ARNAUD Noah licence 2548502573
- AIT ZAI Kaci licence n°9602772868
- GRIFFON Tom licence n° 9602516661

En conséquence la commission des règlements donne match perdu par pénalité pour l'équipe ET.S. Malissardoise 2 pour en reporter le gain à l'équipe de l'US Montmeyran.

En application des articles 16 des Règlements du District

US Montmeyran 1 : 3 points, 3 buts

Et. S. Malisardoise 2: - (moins) 1 point , 0 but

Le compte du club de ET. S. Malissardoise sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

Le Président du club
Laurent JULIEN

Le secrétaire
Bruno Courthial